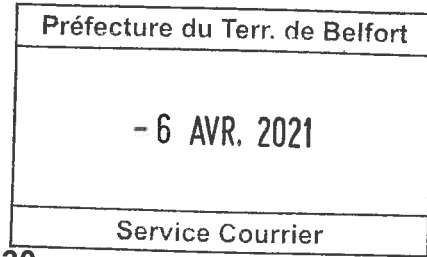




**Centre de Gestion
de la Fonction
Publique Territoriale**



ARRÊTÉ N° 2021-30

09020210401523

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et de vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 16 déclarations pour la période du 25 mars au 1^{er} avril 2021.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet.

Transmis au représentant de l'état.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés».

Fait à Belfort le 1^{er} avril 2021

Monsieur Robert DEMUTH
Président du CDG 90



Visé Le :

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture